

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 8 novembre 2024

# Les Gazelles du Barreau d'Avignon relèvent le défi du désert marocain



**Julie Miot, Elodie Lecoq-Affagard et Elodie Arnaud, trois avocates du Barreau d'Avignon, vont participer au Trek'in des Gazelles 2024 du dimanche 10 au vendredi 15 novembre dans le désert marocain. Un défi sportif 100% féminin pour lequel les trois Vauclusiennes vont se dépasser.**

La 4<sup>e</sup> édition du Trek'in des Gazelles va débuter. Organisé par l'agence Maiënga, qui est aussi à l'origine du Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc, ce défi sportif, réservé aux femmes, se déroulera en quatre étapes d'une vingtaine de kilomètres chacune étalées sur six jours, au cœur du désert marocain.

Sur les 140 équipes, toutes composées de trois gazelles, une est vauclusienne. Les avocates du Barreau d'Avignon Julie Miot, Elodie Lecoq-Affagard et Elodie Arnaud, fondatrices de l'association des Gazelles du Barreau d'Avignon, vont relever ce défi, munies seulement d'une carte, d'une boussole, et de leur



Écrit par Vanessa Arnal-Laugier le 8 novembre 2024

détermination.

### **Une équipe soudée**

Au travers de cette aventure, les trois Avignonnaises partagent six valeurs : la solidarité, le dépassement de soi, le respect de l'environnement, l'émancipation, et le partage et l'échange. Le Trek'in des Gazelles sera pour elles un moyen de surmonter les défis ensemble, de se sensibiliser à la préservation de la nature et à l'impact de leurs actions dans le désert, de repousser leurs limites physiques et mentales, mais aussi de vivre une expérience unique.

Ensemble, elles feront preuve de persévérance, elles feront appel à leur force mentale pour se pousser dans leurs retranchements. Elles se définissent comme complémentaires. « Une sportive, une guerrière, une pragmatique, toutes trois animées par l'envie de relever le défi, expliquent-elles. Nous saurons nous soutenir et nous encourager dans les moments les plus difficiles pour relever le défi ! »

### **Des sponsors locaux**

Afin de participer à cette aventure, l'équipe vauclusienne a dû lancer un appel à sponsors. L'occasion pour plusieurs entreprises et particuliers locaux de prendre part à ce défi unique et de s'associer aux valeurs du serment des trois avocates. « Les valeurs de notre serment reposent essentiellement sur l'humanité, la probité et le dévouement », ajoutent-elles.

Parmi les sponsors, on retrouve le cabinet Avenio Avocats (Avignon), Axa-Agipi Arnaud Reynoird (Carpentras), l'agence Images (Isle-sur-la-Sorgue), C2A (Carpentras), le restaurant Numéro 75 (Avignon), la pharmacie Magistrale (Vedène), Horizon Luberon (Goult), et bien d'autres.

### **Un défi sportif, écoresponsable et solidaire**

En plus d'être un événement sportif, le Trek'in des Gazelles se veut écoresponsable. Il est d'ailleurs certifié Norme ISO 14001:2015, qui spécifie les exigences relatives à un système de management environnemental. En participant au trek, les trois avocates du Barreau d'Avignon vont devenir des 'Clean Walkeuses' en ramassant le plastique qui a été abandonné dans le désert, qui sera incinéré par l'équipe de l'organisation.

Tout au long de leur parcours, Julie Miot, Elodie Lecoq-Affagard et Elodie Arnaud, devront trouver plusieurs balises. Pour chaque balise trouvée, l'agence Maienga reversera 5€ au Secours Populaire français, qui intervient sur le plan matériel, médical, moral ou encore juridique. Un challenge sportif et solidaire auquel les trois Vauclusiennes ont hâte de prendre part.